



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

22

Membre du Bureau représenté :

3

Membres présents sans voix
délibératives : 2

Total votants : 23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20230309-DBC20230309_01-DE
Reçu le 17/03/2023
Publié le 17/03/2023

N° DBC 20230309-01

Date de la convocation : 02 mars 2023

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 09 Mars 2023 à 16 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Sophie DELAIGUE, Chantal CHASSANG, Frédéric CHONIER, Philippe CAYRE, Jean-Pierre DUBOST, Christiane SAMSON, Jany BROUSSE, Christophe DOS SANTOS, Martine MUNOZ, Bernard VIGNAUD, Jean-François DELAIRE, Patrick SAUZEDDE, Thomas BARNERIAS, Philippe BLANCHOZ, Olivier CHAMBON, Georges LOPEZ, Patrice BION, Daniel BERTHUCAT, Claude GOUILLON-CHENOT, Serge THEALLIER, Pierre ROZE.

Membres du Bureau absents excusés :

Bernard LORTON, Didier ROMEUF (*représente par Christophe DOS SANTOS*), Jean Eric GARRET, Michel COUPERIER, Sylvain HERMAN, Michel GONIN (*représenté par Patrice BION*), Éric CABROLIER, Serge FAYET, Didier CORNET, Hélène BOUDON, Ludovic COMBE, Daniel BALISONI.

Membres du Bureau ayant donné procuration :

Rachel BOURNIER à Tony BERNARD
Ghislaine DUBIEN à Jany BROUSSE
Caroline GUELON à Jean-François DELAIRE

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**CONVENTION D'ÉDITION, DE MAINTENANCE, DE DISTRIBUTION ET DE
DIFFUSION DES CIRCUITS DE RANDONNÉES PEDESTRES EN LIVRADOIS
FOREZ**

Rapporteur : Frédéric CHONIER, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Considérant le partenariat mené avec la Maison du Tourisme du Livradois-Forez en matière de randonnée

Le Président rappelle le rôle de la Maison du tourisme du Livradois-Forez pour le développement d'une offre de randonnées de qualité sur le territoire en collaboration avec les communautés de communes, le parc Naturel Régional Livradois-Forez et l'association Randonnées En Livradois-Forez (RELF).

Il est fait lecture de la convention précisant les modalités de collaboration concernant la production d'éditions, l'entretien du balisage, la promotion et la diffusion des circuits de randonnées pédestres issus des différents topoguides locaux du Livradois-Forez.

AR Prefecture

063-200070712-20230309-DBC20230309_01-DE
Reçu le 17/03/2023
Publié le 17/03/2023

Ayant entendu l'exposé qui précède,
Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les dispositions de la convention telle qu'annexée ;
- **Approuve** le prélèvement d'une commission de 40% sur le prix de vente public des topoguides ;
- **Autorise** le président ou son représentant à signer ladite convention ;

TOTAL VOTANTS : 23

Membres présents : 22

Membres représentés : 3

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

